



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Circus'laire

Bulletin de liaison du réseau Busards

Cahier de la surveillance 2020

Sommaire

Suivi 2020	2
Auvergne-Rhône-Alpes	3
Bourgogne-Franche-Comté	4
Bretagne	5
Centre-Val de Loire	6
Grand-Est	6
Hauts-de-France	7
Ile-de-France	8
Normandie	9
Nouvelle Aquitaine	10
Occitanie	13
Pays de la Loire	14
Tableau de la surveillance 2020	16
Évolution et résultats de la mobilisation en faveur des busards	20

Après 2018 et 2019, le bilan 2020 de la surveillance busard est à nouveau publié dans la Circus'laire. En effet, les cahiers de la surveillance rapaces ne sont plus publiés depuis 2017.

L'année 2020 avait mal commencé : le Covid-19, le confinement... À la demande de la LPO et du GEPB, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a reconnu comme d'intérêt général les actions de sauvegarde du réseau busards et, de ce fait, a délivré une autorisation à plus de 160 surveillants busards à partir du 1^{er} mai. Ce premier confinement s'est terminé le 11 mai 2020 permettant à l'ensemble du réseau busards de reprendre les activités de sauvegarde des nichées de busards.

L'année fût globalement bonne pour les busards comme le souligne la synthèse rédigée par Alain Leroux à partir des résumés que vous nous avez transmis. Parmi les bonnes nouvelles, on note une première avec la nidification avec succès du Busard pâle dans le Pas de Calais.

On constate également une diminution du nombre de résumés de la reproduction due au regroupement régional et à l'effort de coordination, mais aussi à l'absence de résumés transmis pour la Lorraine. Les chiffres par département sont un minimum. Les groupes locaux peuvent également transmettre les résumés de la reproduction. Cela permet de conserver un certain niveau de détail et de mieux appréhender les facteurs qui déterminent le succès annuel de la reproduction dans les différentes régions françaises.

Bonne lecture !

Les busards - Suivi 2020



© Alain Balhazard

Compte rendu annuel de la surveillance Busard ssp 2020

Tableau de surveillance général des busards 2020

RESULTATS des ACTIONS de PROTECTION des BUSARDS spp. 2020												
		Couples	Nids			Jeunes		Mobilisation		produc- tivité (envol/ nids trouvés)		% proté- gés/ envol
		Observés	Trouvés/ Suivis	Avec interven- tions	Echecs/ Détruits	Total à l'envol	Grâce à interven- tion	surveil- lants	journées de surveil- lance			
2020	BC	1491	1225	793	436	2414	1705	492	5080	1.97	70.63 %	
	BSM	839	606	284	261	1114	513			1.84	46.05 %	
	BR	203	138	40	64	172	52			1.25	30.23 %	
	Total	2534	1970	1117	761	3704	2270			1.88	61.28 %	
MOYENNES sur la PERIODE 2002-2020												
2002 - 2020	BC	1160	922	528	285	1806	981	479	4370	1.96	53.37 %	
	BSM	569	355	111	118	682	199			1.91	28.04 %	
	BR	152	79	12	28	107	21			1.41	16.99 %	

Cette année 2020 a débuté par un confinement qui a gêné un certain nombre de protecteurs en début de saison. Les dérogations ont permis des sorties autorisées (on croit être dans un mauvais film de science-fiction!) à plus de cent soixante busardiers à partir du 1^{er} mai, et pour les autres au 11 mai.

Des épisodes météorologiques particuliers sont à déplorer localement : fortes pluies dans la Haute-Loire, orages en Vendée, années sèches à répétition dans le Rhône, qui altèrent la production de jeunes à l'envol. Cependant, les moissons sont globalement plus tardives que l'année précédente, ce qui permet d'intervenir souvent avant les moissons. Les populations de campagnols sont souvent estimées par les passages de proie, et les commentaires fournis indiquent une année moyenne à bonne.

Cette saison qui démarre tardivement a connu une baisse de 16 % en nombre de surveillants (491), mais en compensation, plus de journées x humains (5048), soit une implication moyenne de plus de 10 journées par protecteur. Il serait d'ailleurs intéressant de connaître la répartition des implications par personne, car beaucoup de surveillants

donnent quelques journées par saison, tandis que les coordinateurs locaux ou départementaux dépassent plusieurs dizaines de jours par an, et ceci pendant de longues années. La durée moyenne de « survie » d'un protecteur serait de 3 ans (de mémoire d'après une évocation par le GEPB), mais cela ne suffit pas pour évaluer le turnover et le rôle des « anciens » dans le maintien de la protection.

Une donnée nouvelle dans les comptes rendus a permis de connaître les superficies prospectées : ainsi ce sont près de 25 000 km² qui sont parcourus à la recherche des trois espèces (pardon quatre, avec la première reproduction réussie du busard pâle dans le Pas de Calais). Cela représente 4,5 % de la superficie française... En 2020, 1490 couples de Busard cendré sont localisés, 832 couples de Busard Saint-Martin et 203 couples de Busard des roseaux. Pour le Busard cendré, le mieux suivi, ce serait environ le tiers des effectifs nationaux estimés, d'après les recensements les plus sérieux. On attend avec impatience le traitement de la dernière enquête busards (et milans), en souhaitant qu'elle ne prenne pas dix ans comme la précédente.

Le nombre de rapports (42) est en légère

baisse, mais le regroupement régional des 4 départements de la Champagne par exemple enlève les quatre lignes de chiffres particuliers à chacun des sites de protection.

Tous les indicateurs sont en hausse : nombre de couples, de nids trouvés, d'interventions par rapport à la moyenne des dix dernières années. Les pourcentages de jeunes envolés grâce à interventions sont de 30 % pour le Busard des roseaux, de 47 % pour le Busard Saint-Martin, et de 71 % pour le Busard cendré. Les productions de 1.25, 1.82 et 1.97 jeunes par couple sont conformes aux moyennes pluriannuelles, Pour conclure, 2525 couples observés, 1961 nids suivis, 1117 interventions (là aussi des précisions seraient nécessaires : déplacements, grillages, cages traîneaux, etc.). Malgré 760 échecs, 1201 réussites ont permis à 3673 jeunes busards de prendre leur envol, dont 2270 grâce à intervention. Nous pouvons, collectivement nous réjouir de cet engouement pour des espèces qui ont de plus en plus besoin d'interventions humaines pour survivre.

Alain LEROUX, le 28 février 2022

Auvergne-Rhône-Alpes

• Haute-Loire (43)

Le nombre de couples cantonnés cette saison est en progression par rapport aux trois années précédentes. Moins d'un couple sur deux réussit cependant sa reproduction. Un important épisode pluvieux en juin avec plus de 100 millimètres de pluie tombés en moins de 24 heures a causé l'échec d'au moins 12 nids, représentant près de 30 % des causes d'échecs. Le nombre de jeunes à l'envol est tout de même en augmentation, du fait d'une bonne disponibilité alimentaire en campagnols sur les plateaux d'altitude. Nous avons observé plus qu'à l'habitude des femelles de deuxième année qui se sont reproduit avec succès. Sur les 105 jeunes qui s'envolent sur le département, 66 le font grâce à une intervention de protection. Sur certains milieux naturels, de taille réduite, les nids sont affectés par des cas de prédation par des carnivores, si les nids ne sont pas protégés. Cette saison les couples sont arrivés sur les secteurs à des dates classiques. Les oiseaux se sont principalement cantonnés sur les plateaux d'altitude où les populations de campagnols des champs et terrestres étaient plus importantes et ont délaissé les zones de plaine moins diversifiées. Il est à déplorer la forte progression du nombre de prairies artificielles sur le plateau du Devès, bastion de l'espèce. Ce secteur étant très vaste, nous n'avons pas le temps d'intervenir sur tous les sites en début de saison, avant la fauche de ces parcelles. Les parcelles cultivées

en métaye sont toujours bien présentes et les moyens d'actions de protections sont limités pour les parcelles ensilées où la seule solution semble être le transfert des œufs en centre de sauvegarde de la faune sauvage. Les fauches des prairies naturelles et les moissons se sont effectuées à des dates classiques.

Anecdote : Injection de deux jeunes dans un nid contenant des œufs non éclos et ayant dépassés le temps d'incubation de plus d'une semaine. Premier jeune injecté alors qu'il était âgé d'environ 12 jours, dès le premier apport de proie par le mâle, la femelle l'apporte au nid. Un deuxième jeune est injecté provenant du centre de sauvegarde. Les deux jeunes sont élevés normalement et s'envolent du nid.

Coordination : **Olivier TESSIER**
(LPO & OFB)

• Puy de Dôme (63) et Allier (03) : Grande Limagne et Plaine de Plauzat

Les Limagnes du Puy de dôme et de l'Allier : Au début du mois d'avril en Grande Limagne, la situation paraissait déjà catastrophique. La végétation profitant d'un hiver qui n'a jamais été aussi chaud connaissait trois semaines d'avance, juste le temps pour un poussin de grandir... Par chance, un bon coup de frais au mois

de mai suivi d'un mois de juin sans canicule (première depuis 2015) a permis au blé de murir en douceur. Les moissons de blé n'ont vraiment commencé qu'au 6 - 7 juillet. Parallèlement, les oiseaux ne sont pas arrivés en retard, et ont trouvé les conditions adéquates pour s'installer à leur arrivée permettant aux plus précoces de s'envoler sans protection. C'était une année avec encore pas mal de campagnols mais a priori un peu moins que l'an dernier. De belles familles, avec peu de prédation dans le Puy-de-Dôme mais un peu plus dans l'Allier.

Dans la plaine de Plauzat : de moins en moins de couples sont nicheurs dans ce désert, seulement 2 repérés cette année.

Coordination : **Clément ROLLANT**
(LPO Auvergne)

• Loire (42)

Busard cendré : 2020 est de loin la meilleure année pour la reproduction du Busard cendré dans la Loire. En effet, 75 jeunes ont pu s'envoler alors que notre précédent record s'élevait à 54 jeunes en 2011 et 2016. 38 couples ont été observés et 36 nids découverts. 15 nids se trouvaient dans des friches ou landes, et 39 jeunes se sont envolés de ces milieux malgré 2 échecs. 19 nids ont été localisés dans des parcelles cultivées (3 dans les ray-grass, 1 dans les trèfles, 6 dans les prairies de fauche naturelle, 4 dans des prairies



4

humides et 5 dans des céréales) et les protections réalisées dans ces milieux ont permis à 26 jeunes supplémentaires de s'envoler. De plus, 2 couples ont niché avec succès dans des coupes forestières menant au total 4 jeunes à l'envol. Pour la première fois en 2020, un taquet a été mis en place dans notre département. Il se trouvait dans le Pilat sur une friche conventionnée par la LPO et le PNR Pilat, et 6 jeunes (œufs issus de parcelles agricoles où la protection n'était pas possible) ont pris leur envol depuis cette volière.

Busard Saint-Martin : Une attention particulière a été portée au Busard Saint-Martin et 52 couples ont été observés. Par manque de temps, seulement 17 nids ont été localisés et 24 jeunes ont été comptabilisés. Deux de ces nids se trouvaient dans des céréales. L'un d'eux a nécessité une protection, permettant à 4 jeunes de prendre leur envol.

Busard des roseaux : Enfin, 2 couples de Busard des roseaux ont été observés. Le premier nid se trouvait dans la plaine du Forez dans une roselière, mais la reproduction n'a pu être suivie. Le second a quant à lui été découvert dans une petite friche dans les Monts du Lyonnais où en 2019 un couple de Busard cendré avait niché avec succès. Ce couple a pu être suivi et il a mené 2 jeunes à l'envol !

Anecdote : Lors d'une protection dans les Monts du Lyonnais, un nid de Busard cendré se trouvant dans une prairie de fauche contenait 4 jeunes poussins et 2 œufs non éclos. C'est la première fois que nous observons une ponte de 6 œufs ! Quelques semaines plus tard, lors de la fauche, 5 gros poussins étaient bien en forme dans la cage traîneau, et ils ont tous pu prendre leur envol ! C'est la seconde fois que nous avons une nichée de 5 jeunes volants (première fois en 2011).

Coordination : **Bertrand TRANCHAND**
(LPO AURA (Loire))

• Rhône (69)

La quatrième année de sécheresse et la population de Busard cendré au plus bas de ce qu'elle n'a jamais été. Le plateau Mornantais, victime d'une 4^e année sèche et sans campagnols voit sa population de Busard cendré fondre. Il y avait un manque évident de campagnols et les rapaces se sont reportés sur des zones moins sèches, plus en altitude et apparemment plus favorables. Nous assistons donc à un véritable abandon du secteur qui fut jadis le plus riche en busards du département du Rhône et la cause semble être climatique. De plus, l'artificialisation des sols, toujours

forte, fait que les espaces de chasse se font de plus en plus rares. L'année est nettement meilleure pour le Busard Saint-Martin, et pour la première fois, nous recensons plus d'envols chez le Busard Saint Martin que pour le cendré. En effet, le Busard Saint Martin occupe davantage les zones collinéennes du département et ces secteurs furent plus abondants en campagnols que nos plaines. Au regard de la tendance de ces dernières années, nous pensons assister à la disparition du busard du plateau Mornantais et globalement, du département du Rhône. Tout rebond paraît difficilement envisageable malgré un effort toujours très soutenu des protecteurs qui se démoralisent de voir près de 30 ans de protection se solder ainsi.

Coordination : **Patrice FRANCO** (LPO Rhône)

• Isère (38)

Une année en demie teinte avec plus de couples qu'en 2019 mais moins de nourriture et énormément de prédation au moment de l'éclosion. Ce sont les couples en milieu naturel qui payent le plus lourd tribut aux prédateurs.

Coordination : **Félix THEVENET** (LPO AURA)

Bourgogne-Franche-Comté

• Côte-d'Or (21) : Plaine dijonnaise et limites de la Haute-Marne (52)

Une saison assez moyenne, marquée par trois prédatons probablement imputables au même renard sur un secteur réduit. Le nombre de couples en plaine dijonnaise reste stable mais aucun nid n'a pu être découvert en dehors de cette zone d'étude principale. Heureusement, aucune installation en luzerne, seulement deux nids dans l'orge d'hiver et une moyenne élevée de 4 œufs pondus par nid permettent de « sauver les meubles » avec 18 jeunes à l'envol, plus un placé en centre de soins.

Anecdote : Record de précocité pour une nichée de 5 installée dans l'orge, avec l'ainé volant autour du 28 juin, datant la ponte aux environs du 29 avril !

Coordination : **Antoine ROUGERON**
(LPO Côte d'Or et Saône-et-Loire)

• Yonne (89) : L'Aillantais, Jovinien et la Forterre

Reproduction faible dans l'Aillantais. Sur 12 couples observés, 4 nids supposés en début de saison, ont été abandonnés ou prédatés par la suite (absence d'activité). Un grand nombre de femelles étaient encore en dehors du nid mi-juin. Des apports au nid de brindilles ont même été observés fin juin. Ainsi, les pontes ont été très tardives. Une raison évoquée est le nombre important de cultures de printemps, non favorables à l'installation des couples, car végétation trop basse. L'autre raison est sans doute le manque de nourriture, fin juin. Concernant les années précédentes, on constate un déclin du nombre de suivis de nids ainsi que du nombre de jeunes à l'envol, mais une augmentation du nombre d'œufs emmenés au centre de soin. La campagne 2020 aura été

correcte pour le secteur de la Forterre. Cette année, 17 nids ont été trouvés (14 cendrés / 3 Saint-Martin) et ont donnés 38 jeunes à l'envol (34 cendrés / 4 Saint-Martin) pour 10 nids actifs (9 cendrés / 1 Saint-Martin). 4 nids de Busard cendré ont subi une prédation et 1 nid de cendré contenait 4 œufs au moment de l'intervention. Pour les Busards Saint-Martin, 1 nid a été prédaté et l'autre contenait 5 œufs. Tous les œufs ont été transportés au centre de soins de Fontaine-la-Gaillarde. Pour finir, 2 jeunes seront retrouvés morts proche des paniers (1 cendré / 1 Saint-Martin).

Coordination : **François BOUZENDORF**
(LPO Yonne)

• Saône-et-Loire (71) : Val de Saône et Bresse

Encore une année moyenne pour les Busards cendrés aussi bien pour le nombre de couples (13) que pour le nombre de nids trouvés (10). Des tailles de ponte aussi dans la moyenne (3,5 œufs/nid) mais des taux d'éclosion (91 %) et d'envol (94 %) satisfaisants entraînent au final 29 jeunes jusqu'à l'envol soit une productivité qui dépasse enfin les 2 jeunes/couple (ce qui n'était pas arrivé depuis 2015). Pas de destruction volontaire à déplorer, l'enquête de l'OFB suite à notre dépôt de plainte et leurs tournées régulières sur site y sont sûrement pour beaucoup. Notre petite population de Busard des roseaux peine à se maintenir avec seulement 5 couples repérés dont 3 mènent des jeunes à l'envol, et ce uniquement sur les étangs de Bresse, aucun jeune n'étant produit dans le val de Saône.

Coordination : **Brigitte GRAND**
(LPO Côte d'Or et Saône-et-Loire)

• Nièvre (58) : Donzy-Cosne

Concernant le Busard cendré dans la Nièvre (58), il s'agit de la meilleure année de reproduction depuis 2009 avec 11 nids trouvés pour une population d'une quinzaine de couples. 8 nids ont produit un total de 27 jeunes, tous à l'envol, dont 17 grâce à l'action des bénévoles. Toutefois, il convient de relativiser cette possible progression de l'espèce, car c'est probablement le plus grand investissement des bénévoles qui a permis de découvrir davantage de nichées. Surtout, 10 des nids localisés sont cantonnés à une toute petite surface de 6 km². En dehors de ce secteur, seulement 5 couples ont été observés. La population de Busard cendré a donc régressé de 50% en 10 ans dans notre département. Par ailleurs, 6 couples de Busard Saint-Martin ont été recensés, mais aucun nid n'a été découvert, faute de recherche spécifique dans les friches forestières, où l'espèce niche préférentiellement.

Coordination : **Johann PITOIS** (LPO Nièvre)

• Jura (39) : Finage

Après trois mauvaises années, un nombre de couples reproducteurs en hausse mais encore à mi-chemin de l'optimum. Le taux de fécondité moyen (ou productivité des couples) est de 3,3 par couple reproducteur, et le ratio de jeunes à l'envol avec survie durable (+12 jours) est de 93,3 % (un seul jeune victime du machinisme post envol au moment du pressage nocturne de la paille). Cette année encore, la surveillance nocturne des nids a totalement empêché les destructions illégales volontaires.

Anecdote : Une des femelles (non marquée) a été identifiée reproductrice sur site pour la 7^e année consécutive. Une anomalie de plumage (quelques rémiges secondaires de l'aile droite plus longues que les autres) et un comportement de femelle de St-Martin (attaques en piqué lors des actions de protection) permettent de la reconnaître. C'est une femelle qui défend son nid et accessoirement celui des voisins avec beaucoup d'assiduité et a un excellent résultat en termes d'élevage de jeunes.

Coordination : **Gilles MOYNE** (Centre ATHENAS)

Bretagne

• Finistère (29)

Voici la reproduction de busards gris pour le Finistère en 2020 :

Busards cendrés : 26 couples (20 certains, 3 probables et 3 possibles),
et Busards Saint-Martin :
21 couples (13 certains, 6 probables et 2 possibles). Pas de suivi particulier pour la population de Busard des roseaux qui doit toujours évoluer autour de la cinquantaine de couples.

Coordination :
Jean-Noël BALLOT (Bretagne Vivante)

• Morbihan (56)

Malgré la conjoncture, c'est une bonne année. Je suis resté sur les sites connus, mais qui pour certains ne seront plus utilisés. La strate ne correspond plus à la reproduction. Et constat est déjà fait d'un couple ayant quitté ce site.

Coordination :
Pascal LE ROCH (MNHN-GEPB-LPO)



Centre-Val de Loire

6 • Cher (18)

L'année 2020 a permis de recenser un nid de plus qu'en 2019. Cette année, la mise en protection des nids a été plus que nécessaire, car la ponte a eu lieu en retard par rapport aux années passées. La prédation des nids et la « non éclosion » de certains œufs, ont fait chuter le nombre de jeunes à l'envol. Malgré l'épidémie du Covid19, la mission busard a pu suivre son cours et les bénévoles sont restés fidèles.

Coordination : **Sébastien BRUNET**
(Nature 18)

• Loir-et-Cher (41)

Bonne année pour les trois espèces. Le Busard Saint-Martin se maintient grâce à l'effort de protection, avec presque la moitié des jeunes à l'envol sauvé d'une destruction par des moissons toujours plus précoces. Record en nombre de jeunes à l'envol pour le Busard cendré assurant une bonne productivité (3 juv/nid) grâce à une météo idéale. La progression du Busard des Roseaux en plaine se poursuit avec

quelques échecs dans les grandes cultures. L'usage du drone aura permis de gagner un temps précieux en fin de campagne pour déterminer l'âge des poussins et décider ou non de protéger le nid en fonction des dates des moissons. L'enquête Busards-Milans aura aidé à remobiliser certains bénévoles. Collaboration précieuse de l'OFB, notamment sur quelques cas d'agriculteurs « agribashing » hostiles à la protection des busards.

Anecdote : Quand vous apercevez dans un chaume, une canisse inconnue avec à l'intérieur une nichée de jeunes busards en pleine forme. Une protection spontanée d'un agriculteur inconnu qui fait évidemment très plaisir, qu'il soit chaleureusement remercié, lui et toutes les personnes du monde agricole qui nous ont aidés au long de cette année 2020.

Coordination : **François BOURDIN, Henry BORDE & Gabriel MICHELIN** (Loir-et-Cher Nature & CDPNE)

• Beauce d'Eure et Loir (28)

Année catastrophique pour la troisième année consécutive malgré un début de saison encourageant avec 5 couples repérés, puis 4 échecs au fil de la saison, pour finalement un grillage posé avec 3 jeunes à l'envol.

Coordination : **Eric GUERET**
(Eure et Loir Nature)

• Indre et Loire (37) : Touraine

Première tourangelle, 2 couples de Busard des roseaux installés en céréales dont un avec jeunes à l'envol. Plus de couples de Saint-Martin suivis en céréales mais aucun avec succès. Pour le cendré, c'est au beau fixe pour la deuxième année avec un nombre élevé de jeunes à l'envol, de couples et une bonne productivité, mais un très fort taux de protection. Les causes d'échec sont multiples, installations tardives, moissons précoces, cages sur des œufs, prédation marquée par endroit.

Coordination : **Benjamin GRIARD**
(LPO Touraine)

Grand-Est

• Bas-Rhin (67) et Haut-Rhin (68) : Alsace

Busard des roseaux : seuls 3 couples se sont cantonnés en Alsace (dans le Bas-Rhin), mais avec succès. Comme en 2019 beaucoup de roselières se sont rapidement asséchées malgré une fin d'hiver pluvieuse qui les a inondées. Le couple du site classique bénéficiant d'une mesure de protection (APPB) a réussi sa reproduction pour la sixième année consécutive, produisant au moins 1 jeune à l'envol. Sur l'autre site, géré par le CSA (Conservatoire des Sites Alsacien), un deuxième couple s'est installé et les deux nids très proches (90 mètres, inhabituel pour la région) ont été suivis assidûment et ont vu trois jeunes s'envoler.

Busard cendré et Busard Saint-Martin : Aucun indice d'une éventuelle reproduction. Nicheurs éteints en Alsace.

Coordination : **Alain WILLER** (LPO Alsace)

• Aube (10)

Si l'année de reproduction peut être considérée comme satisfaisante, la réussite à l'envol a été meilleure pour les Busards Saint-Martin que pour les Busards cendrés surtout en raison d'une nette augmentation des couples, ce qui a amené encore davantage d'interventions mais aussi des échecs plus nombreux. Les participants n'ont pas été à la fête ! Le Covid a limité partiellement les prospections et empêché la construction de cages, créant ainsi des difficultés supplémentaires. Au titre des points noirs : la persistance des destructions humaines sur des communes ciblées, et la faible réussite des œufs amenés en centre de soins qui amènent aussi à se poser des questions sur notre gestion des transports. 35 nouvelles balises efficaces ont été posées surtout sur des Busards Saint-Martin et les renseignements obtenus

permettent de découvrir le comportement des oiseaux sur le terrain et parfois des trajets migratoires très surprenants.

Anecdote : La femelle balisée 7EC d'Onjon présente sur site le 22 avril le quitte brusquement pour se rendre en Belgique puis Allemagne. Elle continue jusqu'au Danemark et passe en Suède puis en Norvège où elle atteint le 29 juin la latitude de 63.3° N à moins de 500 km du cap Nord... Elle ne réussira pas à se reproduire, erre jusqu'au 8 juillet... puis redescend vers le sud pour revenir à Onjon le 20 juillet.... Elle ira même en Allemagne jusqu'à Leipzig l'hiver suivant...Ce comportement ne se rapproche-t-il pas de celui de certains humains ?

Coordination : **Serge PARIS** (GEPB et LPO Champagne Ardenne)

• Marne (51) : Châlons

2020 a vu exploser les compteurs de protection des busards dans la Marne. Ceci grâce à une météo de printemps et d'été bien favorable, une nourriture suffisante, et des dates de moisson normales. La poignée de bénévoles

acharnés du groupe LPO de Châlons, même si elle s'étoffe légèrement au fil des années, regrette de ne pouvoir couvrir qu'un cinquième des plaines céréalières du département. Elle a ainsi permis cette année l'envol de 194 des 250 jeunes

busards cendrés et Saint-Martin du département. La bonne volonté des amis busardeux en incursions depuis les départements du sud de la Marne constitue un complément important à l'action du groupe de Châlons.

Coordination : **Léo CAPOVILLA**
(LPO Groupe Chalons)

Hauts-de-France

• Nord (59) et Pas de Calais (62)

Cette année, le nombre de couples concernant les 3 espèces est très satisfaisant. Les installations furent assez précoces et les conditions météorologiques favorables ont permis à de nombreux couples de mener des jeunes à l'envol avant la moisson. Chez le Busard cendré, on enregistre un record avec 49 jeunes volants (dont 35 grâce à une intervention). Comme d'habitude, un nid sur 3 est en échec : abandon ou prédation.

Se reproduisant plus tôt, le Busard Saint-Martin semble moins affecté par la précocité des moissons (seulement 5 interventions pour 19 nids suivis et bon chiffre de 37 jeunes à l'envol). Encore de nombreuses reproductions en céréales pour le Busard des roseaux qui nécessitent des interventions quand le nid est placé dans l'escourgeon ou une culture fourragère. Cette année, un nouveau danger est apparu pour les busards : les cultures destinées à la méthanisation. En avril, un couple de Busard des roseaux

s'est installé dans un champ de seigle dont les tiges atteignaient presque un mètre de haut, à l'évidence très attractif pour les busards. Début mai, le nid contient 6 œufs. Mais, à la mi-mai, le broyage intervient et malgré la protection mise en place, la femelle ne reviendra pas sur ses œufs. Enfin, pour la première fois en France, un couple de Busard pâle s'est reproduit (dans le département du Pas-de-Calais) et a élevé 4 jeunes à l'envol.

Coordination : **Christian BOUTROUILLE & Gaëtan CAVITTE** (GON du Nord-Pas de Calais)



Ile-de-France

8

• Essonne (91) et Yvelines sud (78)

2020 : très mauvais cru pour nos busards en Essonne et dans les Yvelines, surtout à cause de la prédation par le renard, Goupil ayant bénéficié de la Covid 19. Douze couples de Saint-Martin (1 seul dans le 78), dont 6 en échec, donnent à peine 17 jeunes à l'envol, avec des femelles très récalcitrantes par rapport à la protection et à la présence humaine. Une femelle, après huit heures de tentatives, a finalement décidé d'abandonner la nichée (transportée sans succès en Centre de Sauvegarde), la deuxième, d'origine belge porteuse de balise, a mis cinq heures pour adopter la cage. C'est une très belle collaboration qui est née entre notre petit groupe et les busardeux belges de l'association Grauwe Gors, venus rendre visite à leur busarde et à ses 4 jeunes en juillet. Ces GPS sont formidables. Les cendrés s'avèrent être beaucoup plus faciles à protéger, quand le renard ne s'y met pas. En effet, après tant d'années, un deuxième couple s'est installé à environs 11 kilomètres du site du mâle marqué HnW-VwO, âgé de 14 ans, revenu nicher pour la 7ème année consécutive dans son secteur de prédilection, ayant choisi une parcelle où il avait déjà niché en 2017. Notre Fidel un peu fatigué, épaulé par une excellente chasserresse, a donné 4 jeunes à l'envol, tandis que les poussins de l'autre couple n'ont pas eu le temps de profiter de notre cage, à 2 jours de notre intervention. Un seul couple de Busard des roseaux, sans doute en échec. Cette année nous avons pour la première fois fait appel au nouveau OFB, qui nous a permis de vaincre l'hostilité farouche de deux agriculteurs.

En revanche, un excellent contact avec une petite famille d'exploitants, où l'aïeul a eu tellement peur d'avoir broyé les jeunes busards qu'il est descendu de la moissonneuse, angoissé, pour chercher les jeunes avec nous. Cela nous a bien réconfortés dans ce triste 2020.

Coordination : **Bianca Di LAURO**
(Groupe busards 91 & 78)

• Yvelines (78) : moitié nord, plateau d'Andelu élargi

Débuté en 2019, le programme de protection des Busards St-Martin réalisé par ATENA 78 a couvert cette année une zone de 120 km² (17 communes), dans la moitié Nord des Yvelines, où l'association connaît déjà des agriculteurs pour avoir placé des nichoirs à Chevêche et à Effraie. Une quinzaine d'observateurs ont participé à cette nouvelle campagne, qui nous a permis de suivre 5 nids, avec 13 jeunes à l'envol, dont 4 grâce à la pose d'une cage de protection. À souligner que c'est un secteur difficile d'accès, avec des zones à prospecter en grande partie à pied, parfois privées, dont les propriétaires refusent qu'on emprunte les chemins. Ce refus nous a empêchés de suivre des couples potentiels. La zone mord légèrement, à l'est, sur le carré Rapaces 22140 (suivi partiel réalisé en 2020 : Enquête Milans - Busards). L'année 2020 a été peu productive, sans doute à cause d'une météo défavorable aux campagnols (faible reproduction constatée également pour la Chevêche et l'Effraie, corrélée à peu de dégâts constatés dans les cultures).

• Seine-et-Marne (77) : Plaines de la Bassée, du Gâtinais, du Montois et de la Brie

Quatre secteurs surveillés par les bénévoles de PIE VERTE BIO 77 : 80 nichées, certaines et documentées, ont pu alimenter le suivi national de la manière qui suit :

Busards cendrés : 16 nichées, 50 œufs, 37 poussins, 22 jeunes à l'envol (7 avant moisson et 15 après moisson). 12 nichées de Busards cendrés ont été protégées, ce qui a permis de sauver 15 jeunes soit 68,18 % du total des jeunes volants de Busards cendrés.

Busards Saint-Martin : 60 nichées, 131 œufs, 113 poussins, 70 jeunes à l'envol (37 avant moisson et 33 après moisson). 19 nichées de Busards Saint-Martin ont fait l'objet d'une protection, ce qui a permis de sauver 32 jeunes soit 45,71 % du total des jeunes volants de Busards Saint-Martin.

Busards des Roseaux : 4 nichées, 9 œufs, 9 poussins, 9 jeunes à l'envol. L'année 2020 aura été une très mauvaise année sur le taux de reproductivité de jeunes à l'envol que ce soit pour les Busards cendrés ou les Busards Saint-Martin, et ceci malgré un nombre record de 60 couples pour les Busards Saint-Martin. Pour le nombre de couples nicheurs de Busards Cendrés, 2020 est la deuxième meilleure année (2014 est la meilleure année avec 18 couples). Malgré les 16 couples de Busards cendrés nicheurs, seuls 22 jeunes seront à l'envol, alors que les deux années précédentes nous avions 30 et 31 jeunes à l'envol pour 13 et 12 couples nicheurs.

L'année 2020 aura été également une très mauvaise année par rapport aux destructions, si nous comparons aux deux dernières années. Nous avons toujours le problème des cultures servant à alimenter des cellules de méthanisation qui sont de plus en plus importantes en Seine-et-Marne.

Cette année, les moissons ont été très précoces, les orges à partir de la mi-juin et tout de suite après fin juin, début juillet les moissons sur le blé. Ce qui ne nous a pas permis d'intervenir sur beaucoup de nichées en champs de blé. Nous avons aussi constaté dans certains secteurs un nombre important d'œufs non éclos (notamment en Bassée et Brie).

Anecdote : Une nichée de 6 jeunes en duvet à Hargeville lors de la pose de cage (les deux plus faibles ont été mangés). Un couple a niché avec succès dans un roncier en coupe forestière.

Coordination : **Joachim DE RANCOURT**
(ATENA 78)

Anecdote : Un couple de Busard cendré (le mâle marqué et bagué GN95534 le 18 juillet 2018 à Neuses am Berg en Allemagne), a niché dans la plaine de la Bassée à Jaulnes. Ce jeune mâle avec probablement une jeune femelle, celle-ci ne rattrapant pas les proies lors de certains passages, ont échoué très rapidement. Un autre Busard cendré mâle mélanique a niché dans le Gâtinais. Nous supposons qu'il s'agit du jeune élevé par la femelle mélanique de 2018. Là aussi, ce jeune mâle a échoué dans la nidification. Un mâle de Busard Saint-Martin avec une bague Muséum a niché dans la Bassée à Villenauxe-la-Petite. Ce couple a bénéficié d'une mesure de protection et a donné 4 jeunes à l'envol.

Coordination : **Joël SAVRY** (Pie Verte Bio 77)

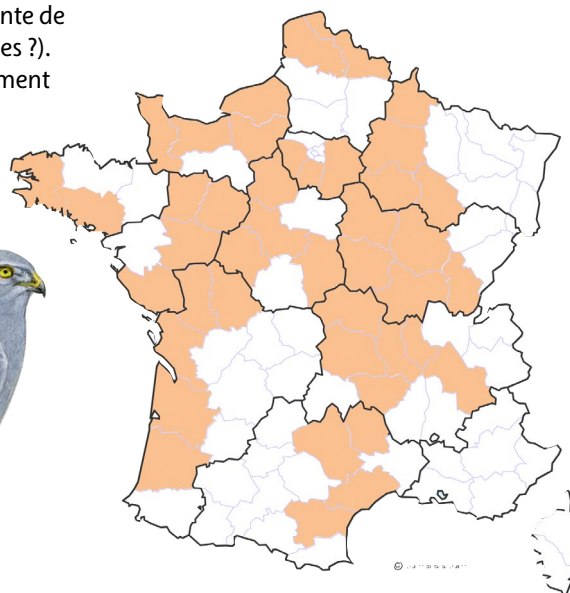
• Val d'Oise (95) : Vexin

Les busards dans le Vexin ont eu une saison de reproduction difficile. Le nombre de couples reproducteurs est très bon, dans les meilleures années. Les couples ont bien engagé des reproductions mais avec un taux d'échec très important (60 % des couples reproducteurs). La cause principale de ces échecs est due à un taux de prédation important et des nichées très tardives sans éclosion (3 femelles couvaient en juillet, ponte de remplacement ou jeunes femelles ?). Les couples étaient particulièrement concentrés sur le secteur de Commeny. Le nombre de nichées à l'envol est très faible cette année : 8. Le nombre de jeunes à

l'envol 20 correspond à des nichées de 3 à 4 jeunes (sauf pour deux nichées trouvées avec un jeune après les moissons donc probablement en parties détruites).

Coordination : **Eric GROSSO** (LPO)

Départements avec surveillance du busard cendré en 2020



Normandie

• PNR des Marais du Cotentin et du Bessin (14 & 50)

Busards des roseaux : Les cantonnements caractérisés concernent 17 couples dont 7 connaissent un succès, pour au moins 15 jeunes à l'envol, soit 59 % des couples en échec et une productivité de 0,88 jeune par couple. L'effectif nicheur est stable depuis trois ans, à son niveau le plus haut, mais le succès reproducteur reste faible.

Busard cendré : L'effectif est stable depuis 2017 et égal la moyenne établie sur la période 1991-2020. Contrairement à 2019, le succès reproducteur est mauvais en 2020, deux nids échouant en raison d'un orage violent mi-juin.

Coordination : **Régis PURENNE** (GONm)

• Eure (27) : Secteur Neubourg

Saison difficile avec le confinement, pendant le mois d'avril qui est essentiel pour la localisation des cantonnements

des oiseaux, qui ne nous a pas permis de repérer les couples. Le début de la prospection n'a eu lieu qu'effectivement le 1^{er} mai grâce à dérogation obtenue auprès du Ministère de l'environnement par la LPO pour quatre personnes. Merci à vous. Malheureusement, déjà à cette date, certaines femelles couvent et ne sont plus visibles. Plusieurs constatations :

- Moins de nids localisés cette année, en raison des conditions citées précédemment (le nombre de nids localisés est directement lié à la pression d'observation donc au nombre d'observateurs). Pourtant nous avons protégés plus de nids (la moitié des nids visités ont été protégés) ce qui indiquerait que cette année, beaucoup de nichées auraient été détruites lors de la moisson.
- Pontes tardives récurrentes : Cela explique en partie le nombre de cages posées. C'est un phénomène que l'on constate tous les ans. Il peut être dû à un dérangement ou une prédation

des œufs lors de la ponte initiale.

- Petites nichées : une taille des pontes supérieure sur le secteur de Tourny par rapport à celui du Neubourg : manque de nourriture, sécheresse ?
- Toujours des œufs non éclos : une analyse pourrait être envisagée par l'ONCFS avec la SAGIR.
- Pas de cas de Trichomonose recensé cette année : plusieurs cas avaient été observés en 2018 et 2019.
- Pas de couple de Busards cendrés localisé cette année.
- Drone : 4 nids trouvés pour la première fois à l'aide de cette technologie. On va généraliser son utilisation l'année prochaine, ce qui devrait augmenter le nombre de nids trouvés donc le nombre de poussins sauvés.
- Pas ou peu de prédation sur les cages cette année.

Coordination :

Jean-Luc TANGUY (LPO Normandie)

• Eure (27) : Secteur Tourny

10

Le secteur a été suivi pour la sixième année. Pose de 2 cages pour la première année, nidification plus tardive et moisson avancée d'une quinzaine de jour. Pour le nid de Hennezis la femelle a été présente une vingtaine de jours puis a quitté le nid. À Tilly, nid non localisé, surface de la

parcelle trop importante et topographie compliquée pour une observation au sol, idem pour la parcelle de Tourny. Pour la 2^e parcelle de Cantiers, pas assez de temps à cause du Covid. À noter sur ce site la présence d'une femelle de Busard des roseaux qui avait l'air de défendre un

territoire (plusieurs combats avec la femelle de Busard Saint-Martin).

Anecdote : Pas de nid cette année sur le site des 6 éoliennes de Tourny.

Coordination :
Didier PODEVIN (LPO Haute Normandie)

Nouvelle Aquitaine

• Marais Poitevin, plaine d'Aunis, ZPS de Néré-Bresdon, Nachamps, Antezant-La-Chapelle, Marsais, St Félix, St Mandé-sur-Bredoire, Extension CDA (17)

En Charente-Maritime, 2020 est une année mitigée pour les busards. Les efforts de prospections ont permis de localiser et de suivre 124 nids : 69 de Busard cendré, 25 de Busard Saint-Martin, 30 de Busard des roseaux. De fortes intempéries fin mai et dans la première quinzaine de juin ont provoqué la perte de nombreuses nichées. Cette année, les fortes pluies en hiver ont limité les semis de céréales.

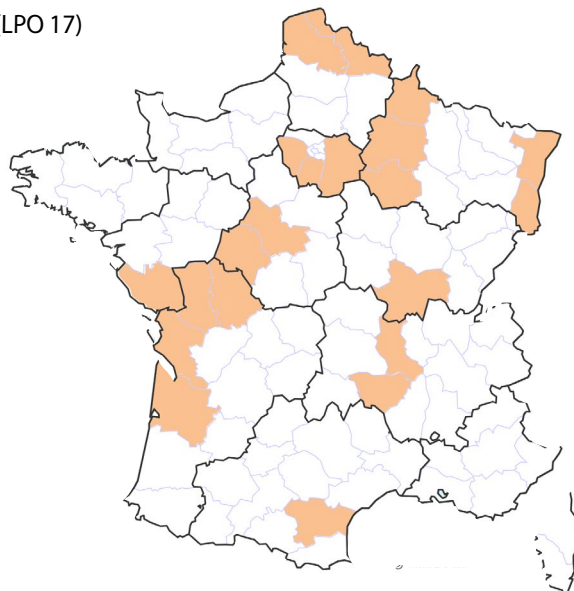
Sur certains secteurs, peu de parcelles présentaient une hauteur de végétation suffisante lors de l'installation des busards en avril. Plusieurs couples se sont installés en prairies : 10 nids de Busard cendré et 6 nids de Busard de roseaux. La plupart de ces nichées ont nécessité un transfert précoce en centre de soin car la fauche s'est déroulée avant l'éclosion des poussins. Des pontes tardives, voire très tardives, ont aussi été observées. En 2020, 23 nichées ont été transférées au centre de soins (contre 9 en 2019) dont 37 œufs et 1 poussin de Busard cendré. Plusieurs cas de prédation ont été relevés. Les relations avec les agriculteurs restent positives. L'intervention de la DREAL a été nécessaire à deux reprises pour intervenir sur des parcelles. La mobilisation des bénévoles se maintient malgré le covid19, avec 24 participants. Quatre salariés, deux stagiaires et un service civique de la LPO les appuient.

Anecdote : Deux nids de Busard Saint-Martin ont été localisés dans des parcelles de lin ; un troisième dans une parcelle de pois. Dans le lin, 9 jeunes se sont envolés avec succès.

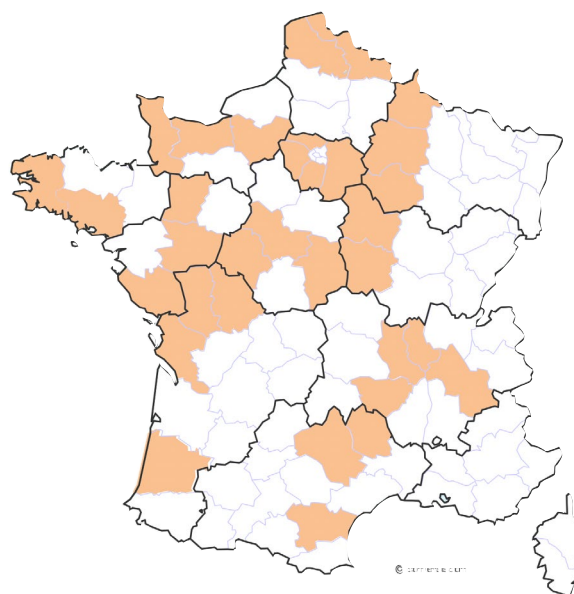
Coordination : **Irène ANGLADE** (LPO 17)



Départements avec surveillance du busard des roseaux en 2020



Départements avec surveillance du busard Saint-Martin en 2020



• Deux-Sèvres (79) – Niortais

Pour la seconde année consécutive, le nombre de nids dépasse la centaine. En revanche, cette année le taux de réussite des nids a été bien moins élevé que l'an dernier (77 %), avec un taux de réussite des nichées de seulement 59.5 % (au moins 1 poussin à l'envol). Ce taux est plus élevé pour les Busards cendrés et Saint-Martin avec un taux de réussite environ égale à 64 %. Pour les Busards des roseaux, le taux de succès est extrêmement faible avec seulement 18 % de réussite, soit 2 nids sur 11. Ce faible taux de réussite est dû notamment à un taux de prédation relativement important (entre 19.8 % et 21.6 % de prédation). De plus, 6 nichées ont été envoyées en centre de soins pour diverses raisons. Après une excellente saison de reproduction des busards l'année dernière, cette année est beaucoup plus mitigée. Néanmoins, les résultats de 2020 sont à remettre en perspective car au final le nombre de jeunes à l'envol demeure élevé par rapport aux chiffres habituels du secteur.

Coordination : **Alexandra CHRISTIN**
(GODS)

• Deux-Sèvres (79) - Thouarsais

Au cours de la saison, 80 couples de Busard cendré, 29 de Saint-Martin et 2 des roseaux ont été recensés. Pour le Busard cendré, seuls les deux tiers des couples ont tenté de nicher. Cinquante nids ont été découverts et 94 jeunes ont pris leur envol, la totalité grâce à la protection. Concernant le Busard Saint-Martin, seuls 3 nids ont été recherchés et ont produit 10 jeunes. Pour 26 couples de Busards Saint-Martin les nids n'ont pas été recherchés car localisés en régénération de feuillus. Aucun nid de Busard des roseaux mais un couple nicheur en forêt a été observé mais n'a pas été suivi. Une fois de plus, il s'agit d'une année très bonne en termes de nombre de nids trouvés et de jeunes à l'envol pour le Thouarsais.

Coordination : **Christophe LARTIGAU**
(GODS)

• Deux-Sèvres (79) - Mellois

En 2020, il y eut beaucoup de nids sur la ZNIEFF de BRIC mais également une forte prédation sur œufs et poussins. Il y eut aussi plus de nids que de coutume

sur Pamproux, Rouillé et Chenay. Malheureusement, nous avons observé des échecs fulgurants sur la colonie de Sainte-Soline. Deux nichées dans le ray-grass ont été envoyées en centre de sauvegarde. Une procédure DREAL a été nécessaire pour un exploitant de Chenay qui refusait la protection. Enfin pour la première fois depuis le début de la protection des nids de busards, le secteur du Mellois a accueilli une reproduction de Busard des roseaux.

Coordination : **Etienne DEBENEST** (GODS)

• Deux-Sèvres (79) - ZPS Niort Sud-Est

Enorme taux d'échec cette année, que ce soit par l'abandon des nids ou leur prédation. Pourtant il y avait plus de couples présents que l'année passée et une bonne présence de campagnols tout au long de la saison.

Coordination : **Vincent BRETAGNOLLE**
(CNRS)

Baguage Busard des roseaux - © Jean-François Quété



12

• **Vienne (86) – Secteurs 1, 2 et 3 :**
Frozes à Champigny, Ayron à La
Grimaudière et Mazeuil à Aulnay.

2020... Quelle année, avec la crainte de ne pouvoir aller sur le terrain et la bonne nouvelle qui arrive en avril : nous pouvons commencer la prospection. Pas tous au début, mais quelle reconnaissance par les Pouvoirs Publics de nos actions ; un immense merci aux responsables du réseau.

Donc, nous y sommes. Seuls dans la plaine. Avec les oiseaux. Étrange atmosphère. Ils sont bien là, et l'année semble prometteuse. Nous ne le savons pas encore, mais les moissons arriveront très tôt, il faut protéger de nombreuses nichées, avec souvent quatre, cinq, six jeunes. Oui, une bonne année !

116 nids repérés sur notre secteur du Haut-Poitou, 65 de busards cendrés et 51 de busards St Martin.

234 jeunes à l'envol, dont 184 grâce à la protection des nids, soit presque 80 %. Nous approchons les 100 % pour le busard cendré, comme depuis deux ans. Comme chaque année, nous avons retrouvé quelques jeunes tous justes volants, morts à proximité du grillage. Ils l'ont quitté trop tôt ! Nous réfléchissons à cette question ; par exemple, pourquoi ne pas replier le grillage vers l'intérieur pour empêcher les jeunes de sortir en « grim pant » ? Expérimentation l'année prochaine, nous ferons le bilan et le transmettrons au réseau.

Quelques oiseaux marqués poussins sont encore observés, dont un mâle que nous avons marqué en 2010 et qui vient à nouveau de se reproduire dans la même parcelle que l'année précédente, et à 200 mètres près ! Tous les ans, nous le retrouvons fin avril posé sur le même chemin, chassant sur les mêmes zones. C'est toujours un étonnement et une joie de le voir, en tentant d'imaginer ces longs parcours qu'il effectue depuis dix ans...

Coordination : **Christine DELLIAUX**
 (LPO France)



• **Vienne (86) – Secteur 4 : Vouillé et**
Neuville

Quatre secteurs prospectés dont deux différents par rapport aux autres années. Le secteur le plus peuplé en busards de Frozes-Champigny fait l'objet d'une coordination par Gérard Vigier (j'ai effectué 13 sorties pour 40 heures de prospection, 7 alignements et 9 localisations). Le secteur de Vouillé avec 7 couples n'a vu l'envol que d'une seule couvée. Celui de Neuville pour 5 couples, aucun jeune envolé. Onze couples de Busard cendré, dont quatre avaient une femelle de un an, 8 nids visités et 5 protections posées pour 11 jeunes envolés, tous grâce à la protection et 3 échecs avant visite (3 nichées avec coquilles d'œufs prédatés). Aucune réussite pour 4 couples de Busard Saint-Martin (aucun nid visité), même pour 2 couples en milieu de lande.

Coordination : **Alain LEROUX**
 (LPO Vienne)

Départements avec surveillance
du busard pâle en 2020



• **Gironde (33) et Landes (40) : Médoc**
et Blayais, sud Landes

Une année dont le suivi a commencé tard alors que les couples étaient déjà cantonnés. En Gironde, les milieux forestiers se ferment et la prospection est d'autant plus difficile. Les milieux ne sont plus favorables et si couples il y a, ils sont trop dispersés et rares pour être détectés. Quatre secteurs ont été occupés par les Busards cendrés avec une productivité proche de 2. La femelle mélanique est revenue sur le secteur habituel. Aucune observation de Busard Saint-Martin n'a été réalisée sur les zones suivies girondines en 2020. Le suivi des busards des roseaux s'est révélé insuffisant, dommage ! Pour les Landes, c'est la première année que la moitié des couples suivis est en échec, la productivité étant la même pour les deux espèces. À noter qu'une femelle de Busard cendré de 2^e année a été nourrie par le mâle dont la femelle adulte a disparu, mais il y a eu échec pour ce nid. Merci à tous les bénévoles.

Coordination : **Marie-Françoise CANEVET**
 & **Philippe RAMOS** (LPO Aquitaine)



Occitanie

• Aude (11)

Les investigations sur la ZPS Piege et Colline du Lauragais (311 km²) ont révélé une importante population de Busard Saint-Martin (22 couples) et une population de Busard cendré nichant en culture.

Busard cendré : Alors que l'on avait découvert le busard cendré nicheur en céréale dans le département qu'en 2019, les financements N2000 m'ont permis de consacrer du temps salarié sur la protection des nichées au sein de la ZPS. Un total de 7 nids a été localisé, mais d'autres restent à trouver. Le financement N2000 ne me permet pas d'être à temps plein et peu de bénévoles sur ce secteur car il est très excentré. Cette population de busard cendré nicheur en culture est étroitement liée à celle d'Ariège et de Haute-Garonne. J'estime que les effectifs recensés cette année représentent entre 40 et 60 % des effectifs du département pour les deux espèces de busards gris. La productivité pour les couples de Busard cendré ayant réussi leur reproduction est correcte (2), dans ce département, le busard trouve une importante diversité et quantité de proies même s'il y a un crash

campagnol comme il y a eu cette année sur la ZPS (dû aux fortes précipitations au début du printemps). La productivité globale est de 1,6 pour les couples suivis (réussite + échec confirmé). Le suivi et la protection des nids au sein de la ZPS continueront l'an prochain avec seulement 10 jours financés contre 14 en 2020 (c'est mieux que rien !).

Busard Saint-Martin : Le premier nid de Busard Saint-Martin a été protégé cette année dans l'Aude, lui aussi n'était pas connu comme nicheur en culture. Les deux couples de busard Saint-Martin ayant niché en céréales étaient des oiseaux de 2^e année. Cette espèce est bien présente à l'ouest du département de l'Aude, nicheur en landes et en coupes forestières principalement.

Busard des roseaux : Le busard des roseaux lui n'est présent que sur le littoral, nicheur en roselière, en faible effectif (10-15c). Peu de bénévoles engagés dans le suivi et la protection des busards, la plupart font des données opportunistes...

Coordination : **Florian ESCOT**
(LPO Occitanie délégation Aude)

• Hérault (34)

Ce suivi est réalisé dans le cadre de mesure compensatoire du parc éolien d'Aumelas. Cette année le confinement n'a pas permis une forte pression de terrain en période d'installation des couples (manque de bénévole et ressource interne). Ainsi il s'agit principalement de nid repéré dans la saison et dont la grande majorité a donné des poussins à l'envol. Globalement, la population sur Garrigue plaine (à proximité du parc éolien) est stable depuis 2018. Il en est de même pour les micros colonies se trouvant dans un rayon de 10 kilomètres autour du parc. Toutefois, ces effectifs sont loin de ceux de 2017.

Coordination : **Camille MONTEGU**
(LPO Occitanie délégation Hérault)

• Aveyron (12)

Les résultats de reproduction pour 2020 ont été satisfaisants même si légèrement inférieurs à ceux de 2019. A noter une présence satisfaisante de campagnols. Près de la moitié des agriculteurs accueillant des nids ont posé des difficultés



Nid de Busard cendré - © Florian Escot



Mise en protection dans l'Aude - © Thomas Jonet

14

(1 destruction volontaire) et ont nécessité une intervention de l'OFB. Le contexte COVID a impacté l'organisation des prospections en début de saison et par là-même la localisation potentielle des nids de Busard Saint-Martin d'où, très certainement, davantage de destructions de couvées de Busard Saint-Martin que les années précédentes.

Busard Saint-Martin :

Tout comme en 2019, les Busards Saint-Martin sont très peu nombreux dans les secteurs habituels de présence malgré une disponibilité alimentaire satisfaisante : avec environ moins 20 % de couples observés. Pour ceux installés, un taux d'abandon des nids d'environ 30 %. Résultats : 4.5 jeunes/nid protégé en prairie artificielle (n=2) et a minima 2.4 jeunes/nid suivi en «hors-culture» (n=5 sur 10 observés).

Busard cendré :

Concernant le Busard cendré, ceux-ci se cantonnent assez tôt mais, tout comme en 2019 ne s'installent que tardivement ! Un peu plus de la moitié des couples suivis se trouvent dans les landes sèches. Taux d'abandon d'environ 20 % dû en partie à de violents orages. Résultats : 1.2 jeunes/nid protégé en prairie artificielle (n=7) mais seulement 0.65 juvéniles/couple reproducteur dans ce même milieu et 3 juvéniles/nid en landes sèches. La productivité reste bonne puisque de 2.94. On constate un taux global de reproduction de 1.56 jeunes/ couple reproducteur donc en-deçà des 2 « de référence ». Comme les années précédentes, plus des 3/4 des jeunes volants proviennent des landes sèches (78 %). Les tailles de ponte sont toujours assez médiocres malgré une présence satisfaisante de rongeurs :

de 1 à 4 œufs (moyenne de 3 avec n= 5). Cela interpelle... Pour la première fois nous avons protégé avec succès un nid ne contenant qu'un seul œuf en prairie artificielle. SOS Busards, engagé dans un programme de Restauration des landes sèches dans le cadre d'un Contrat de Restauration de la Biodiversité (CRB) et bénéficiant ainsi d'un soutien financier de la Région Occitanie et de l'Europe, a eu les moyens d'assurer un réel suivi de ces milieux essentiels au maintien de la population de Busard cendré en Midi-Pyrénées. L'action des bénévoles de SOS Busards hors Aveyron s'est poursuivie avec deux protections de nids de Busard cendré : un dans le Tarn permettant à 3 jeunes de s'envoler et un en Ariège avec 4 jeunes à l'envol.

Anecdote : Chapeau bas à ce mâle Saint-Martin, dont la femelle est morte en cours d'élevage. Chasseur de campagnols hors pair, il a réussi à nourrir abondamment ses 5 petits morfals dont le plus jeune avait une dizaine de jours. Nous l'avons notamment observé apporter deux proies en à peine vingt minutes en ayant pris plus de dix minutes de pause et lissage de plumage entre les deux captures !

Coordination : **Viviane LALANNE-BERNARD**
(SOS Busards)

• Lozère (48)

Busard cendré : 18 couples observés dont 11 nicheurs, le déclin se poursuit. En dehors du Parc National des Cévennes, les prospections dans les zones cultivées ont permis de contacter des oiseaux dont

2 couples mais aucun nicheur. Idem sur les hauts plateaux de la Margeride où la petite population nicheuse est quasi-éteinte : un couple observé sans preuve de reproduction. La faiblesse des ressources alimentaires dans certains secteurs et les nombreux échecs depuis plusieurs années consécutives, liés aux activités agricoles, aux prédateurs et au changement climatique, sont parmi les principales raisons expliquant le faible nombre de couples nicheurs trouvés. Dans le Parc National des Cévennes (zone cœur + aire d'adhésion), la tendance est à la stabilité voire à une légère augmentation avec 5 couples nicheurs en landes et 1 en prairie de fauche. Deux protections y ont permis l'envol de 5 jeunes. Après deux années noires en termes de réussite de la reproduction, cette année s'avère être une bonne année pour la Lozère avec un taux d'échec de 36,4 % et un succès reproducteur de 1,6. L'épisode cévenol de mi-juin a provoqué quelques échecs, notamment concernant des pontes tardives. Des prédateurs sont probablement responsables des échecs au stade du nourrissage des poussins. La population nicheuse de Lozère est estimée entre 20 et 30 couples.

Busard St-Martin : 6 couples observés pour une population estimée ces dernières années à une dizaine de couples nicheurs, donc un déclin prononcé sur les deux dernières décennies. Les 5 nids suivis, tous en milieu naturel, donnent 12 jeunes volants et 2 échecs. Donc une bonne année concernant le succès reproducteur.

Coordination : **Jean-Luc BIGORNE** (LPO)
& **Jérôme BOYER**
(Parc National des Cévennes)

Pays de la Loire

• Vendée (85) – Plaine du Sud Vendée et Marais Poitevin

Dans la plaine, l'année 2020 a été plutôt bonne, la taille de ponte moyenne était de 3,4 œufs par nid. Cependant, les orages de mai/juin, ont induit de nombreux échecs. En effet, la productivité s'élève seulement à 1,81 jeunes à l'envol par nid en 2020 (2,18 en 2019). La productivité « protégée » étant de 1,51. Au total,

74 nids de Busard cendré ont été suivis. Ceux-ci ont permis l'envol de 134 jeunes dont 108 après moisson et 4 en centre de soin (84 % des envols). Les moissons ont débuté autour du 22 juin. Les pluies qui ont suivi fin juin/début juillet ont permis de ralentir la cadence, mais malgré cela seulement 16 % des oiseaux ont pu s'envoler avant le passage des moissonneuses. Dans la zone de polders, le constat reste peu encourageant. Si la taille de ponte apparaît plus importante 3,6 contre 3,4 en plaine, le nombre

de couples reste faible avec 17 nids suivis et une productivité très faible de 1,06. Ces 17 nids ont permis l'envol de 18 jeunes dont 7 grâce aux mesures de protection dont 3 en centre de soin. 11 oiseaux ont pu s'envoler avant moisson. Cesecteur est toujours marqué par des interdictions d'accès aux parcelles de la part d'un petit nombre d'agriculteurs qui malheureusement accueillent la majorité des nids. Dans ce contexte, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Vendée, en partenariat avec

la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement et Office Français de Biodiversité est intervenue via une procédure standard auprès des agriculteurs concernés. Le territoire vendéen a fait l'objet de 4 procédures. Un cas de destruction volontaire a aussi été constaté par l'OFB. Enfin, 19 nids de Busard des roseaux ont été également suivis, 9 dans la plaine et 10 dans le marais. Les tailles de ponte varient de 3,2 en plaine à 2,8 dans les polders pour une productivité de 1,4 à 1,2 jeunes par couple. Pour ce qui est des Busards Saint-Martin, 6 nids ont été suivis principalement dans la Zone de Protection Spéciale Niort-Nord-Ouest.

Coordination : **Auréli GUEGNARD**
(LPO Vendée)

• Mayenne (53) - Sud

Malgré de nombreuses prospections et l'observation de busards dans le secteur habituel (1520 Château-Gontier Est), nous n'avons pas pu y trouver de couples cantonnés. Le nombre d'observateurs croissant a permis de surveiller de nouveaux secteurs favorables à suivre à l'avenir. À l'inverse, l'absence de l'observateur habituel du secteur 1420 Craon Est a empêché sa bonne prospection. La reproduction du Busard cendré (2 couples en 2020), irrégulière en Mayenne, a pu être constatée de nouveau. Pour le Busard St-Martin, nos résultats nous semblent peu représentatifs des effectifs réels, notamment pour ce qui concerne le Nord-Est et le Centre-Est du département, en milieu forestier.

Coordination : **Guy THEBAULT**
(Mayenne Nature Environnement)

• Maine-et-Loire (49)

Nous sommes deux dans la plaine pour le 1er mai 2020 avec dérogation ministérielle, nous croisons quelques agriculteurs étonnés de nous voir en ces temps de pandémie. L'année est correcte malgré des moissons précoces. Cinquante nids de Busard cendré suivis et un nombre de protection très important puisque tous les nids encore actifs pour les moissons sont protégés. A noter deux destructions par écrasement des œufs dans une parcelle de Ray-grass à l'intérieur de carrés grillagés, une plainte a été déposée auprès de l'OFB. A noter également sur la même commune, trois destructions les années précédentes. Nous avons eu cette année, 27 nids dans le blé (moins de blé en raison des fortes pluies à l'automne 2019), 8 dans l'orge et 15 nids dans les fauches précoces (2 méteils, 7 Ray-Grass, 5 luzernes et la première dans les pois). Le marquage des adultes, nous a permis encore une fois de confirmer la réinstallation de 6 couples marqués à proximité immédiate (<1km) de leur nid détruit. Un nid de Saint-Martin protégé au stade œuf donnera 3 poussins.

Coordination : **Thierry PRINTEMPS**
& **Damien ROCHIER** (LPO Anjou)

• Plaines de Conlie et Parcé-sur-Sarthe (72)

Année spéciale avec confinement jusqu'au 11 mai dû à la Covid 19.

Météo: Mai beau et chaud, juin frais et humide chaud en fin de mois (une semaine de temps maussade a retardé les moissons de 8 jours initialement prévues vers le 18 juin pour l'orge), Juillet normal.

Les moissons plutôt précoces cette année ont obligé à parquer tous les nids dont certains avec encore des œufs, ce qui est toujours délicat.

À noter que le traitement des blés pour raccourcir les tiges (ce qui rend le blé plus résistant aux intempéries notamment le vent), retarde probablement l'installation des couples, la végétation n'étant pas assez haute.

Année satisfaisante avec une moyenne de jeune à l'envol probablement de 2,4 par couple, ce malgré l'échec total de 2 couples, (pour rappel 2018 2,25 et 2019 entre 2,4 et 2,7). Cette année, aucun couple avec adulte mélanique et aucun poussin mélanique observés.

Anecdote : Pour la première fois un agriculteur nous a appelés pendant la moisson permettant ainsi le sauvetage de trois jeunes busards.

Coordination : **Bruno DUCHENNE**
(LPO Sarthe)



Tableau de la surveillance Busards 2020

16

LOCALISATION DE LA SURVEILLANCE	COUPLES		NIDS			
Nom de la zone suivie (Départements)	Observés		Localisés ou suivis		Avec interventions	
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES						
Haute-Loire (43)	84	bc	77	bc	39	bc
	5	bsm	2	bsm	0	bsm
	1	br	0	br	0	br
Grande Limagne & plaine de Plauzat (03 et 63)	83	bc	83	bc	26	bc
Isère (38): Plaines de Bièvre et Liers	37	bc	29	bc	9	bc
	14	bsm	4	bsm	0	bsm
Rhône (69)	14	bc	14	bc	5	bc
	13	bsm	12	bsm	0	bsm
Loire (42)	38	bc	36	bc	20	bc
	52	bsm	17	bsm	1	bsm
	2	br	1	br	0	br
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE						
Plaine dijonnaise (21) et limites du (52)	14	bc	9	bc	9	bc
Val de Saône et Bresse (71)	13	bc	11	bc	10	bc
	5	br	3	br	0	br
Nièvre (58): Donzy-Cosne	15	bc	11	bc	9	bc
	6	bsm	0	bsm	0	bsm
Forterre, Jovinien, Aillantais (89)	29	bc	23	bc	20	bc
	8	bsm	4	bsm	4	bsm
Finage dans le Jura (39)	9	bc	9	bc	9	bc
BRETAGNE						
Finistère (29)	26	bc	0	bc	0	bc
	21	bsm	0	bsm	0	bsm
Morbihan (56)	1	bc	1	bc	0	bc
	7	bsm	7	bsm	0	bsm
CENTRE-VAL DE LOIRE						
Cher (18)	10	bc	9	bc	7	bc
	2	bsm	0	bsm	0	bsm
Beauce d'Eure et Loir (28)	5	bc	4	bc	1	bc
Touraine (37)	46	bc	25	bc	20	bc
	5	bsm	4	bsm	2	bsm
	2	br	2	br	1	br
Loir-et-Cher (41)	25	bc	23	bc	22	bc
	86	bsm	59	bsm	21	bsm
	20	br	13	br	2	br
GRAND-EST						
Alsace (67 et 68)	3	br	3	br	0	br
Champagne Ardenne: Ardenne (08), Aube (10), Marne (51) et Haute-Marne (52)	246	bc	221	bc	164	bc
	236	bsm	219	bsm	114	bsm
	13	br	12	br	0	br
HAUTS-DE-FRANCE						
Pas-de-Calais (62) et Nord (59)	33	bc	29	bc	15	bc
	27	bsm	18	bsm	5	bsm
	39	br	26	br	11	br
	1	bp	1	bp	0	bp
ILE-DE-FRANCE						
Essonne (91) & Yvelines sud (78)	3	bc	3	bc	2	bc
	12	bsm	12	bsm	5	bsm
	1	br	1	br	0	br
Yvelines (78): moitié nord et plateau d'Andelu élargi	6	bsm	5	bsm	1	bsm
Plaine de la Bassée, du Gâtinais, du Montois et de la Brie (77)	16	bc	16	bc	12	bc
	60	bsm	60	bsm	19	bsm
	4	br	4	br	0	br
Vexin (95)	24	bsm	22	bsm	20	bsm

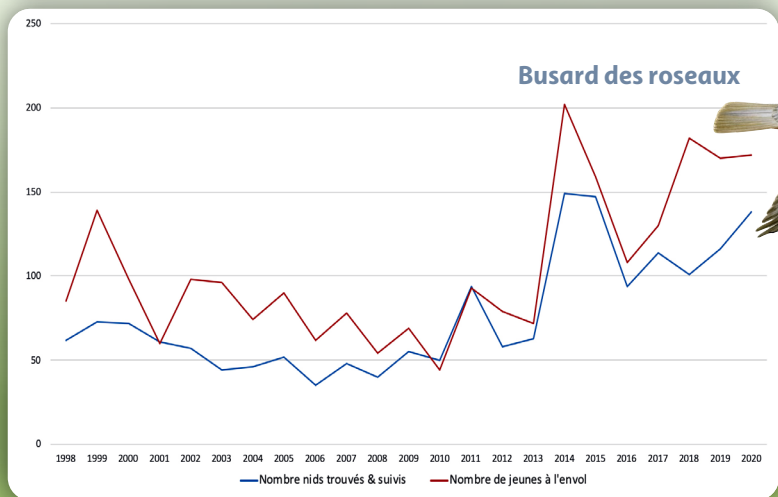
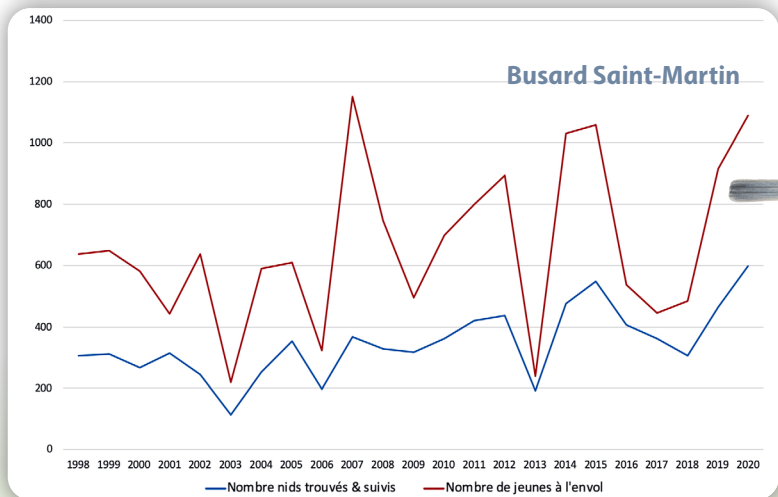
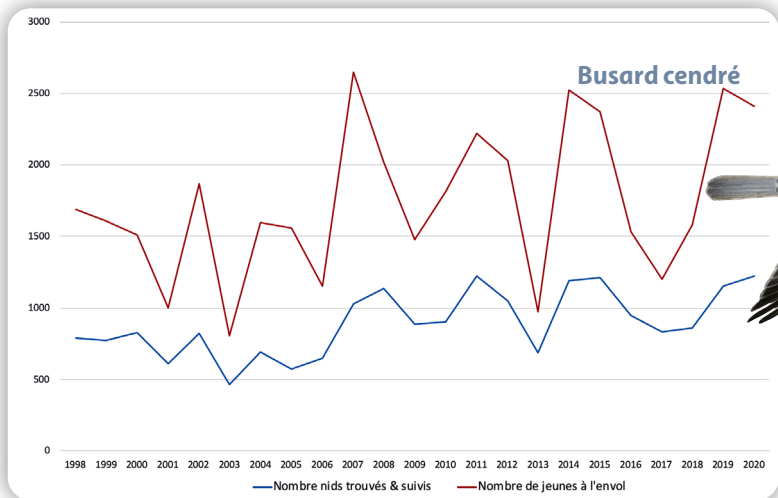
				JEUNES				MOBILISATION	
En échec		Avec succès		Total à l'envol		Grâce à intervention		Surveillants	Journées de surveillance
40	bc	37	bc	105	bc	66	bc	32	260
0	bsm	2	bsm	6	bsm	0	bsm		
0	br	0	br	0	br	0	br		
16	bc	67	bc	161	bc	78	bc	17	18
14	bc	15	bc	37	bc	19	bc	8	300
0	bsm	4	bsm	7	bsm	0	bsm		
5	bc	9	bc	30	bc	18	bc	8	255
0	bsm	12	bsm	38	bsm	0	bsm		
11	bc	25	bc	75	bc	34	bc	24	225
6	bsm	11	bsm	24	bsm	4	bsm		
0	br	1	br	2	br	0	br		
4	bc	5	bc	18	bc	17	bc	5	45
2	bc	9	bc	29	bc	29	bc	5	37
0	br	3	br	11	br	0	br		
3	bc	8	bc	27	bc	17	bc	4	24
0	bsm	0	bsm	0	bsm	0	bsm		
10	bc	13	bc	49	bc	46	bc	11	98
3	bsm	1	bsm	4	bsm	4	bsm		
0	bc	9	bc	29	bc	29	bc	26	510
0	bc	0	bc	0	bc	0	bc	non indiqué	non indiqué
0	bsm	0	bsm	0	bsm	0	bsm		
0	bc	1	bc	3	bc	0	bc	1	32
1	bsm	6	bsm	24	bsm	0	bsm		
3	bc	6	bc	17	bc	17	bc	15	non indiqué
0	bsm	0	bsm	0	bsm	0	bsm		
3	bc	1	bc	3	bc	3	bc	5	15
10	bc	15	bc	56	bc	35	bc	5	109
4	bsm	0	bsm	0	bsm	0	bsm		
1	br	1	br	4	br	4	br	24	108
2	bc	21	bc	65	bc	29	bc		
18	bsm	41	bsm	100	bsm	43	bsm		
3	br	10	br	18	br	0	br		
0	br	3	br	4	br	0	br	12	42
74	bc	147	bc	547	bc	397	bc	38	775
111	bsm	108	bsm	424	bsm	224	bsm		
8	br	4	br	10	br	0	br		
10	bc	19	bc	49	bc	35	bc	non indiqué	non indiqué
5	bsm	13	bsm	37	bsm	11	bsm		
8	br	18	br	44	br	21	br		
0	bp	1	bp	4	bp	0	bp		
2	bc	1	bc	4	bc	4	bc	7	90
6	bsm	6	bsm	17	bsm	11	bsm		
1	br	0	br	0	br	1	br		
0	bsm	5	bsm	13	bsm	4	bsm	15	16
7	bc	9	bc	22	bc	15	bc	39	295
37	bsm	23	bsm	70	bsm	32	bsm		
1	br	3	br	9	br	0	br		
14	bsm	8	bsm	20	bsm	18	bsm	17	49

LOCALISATION DE LA SURVEILLANCE		COUPLES		NIDS		
Nom de la zone suivie (Départements)		Observés		Localisés ou suivis		Avec interventions
NORMANDIE						
PNR des Marais du Cotentin et du Bessin (50 et 14)	4	bc	4	bc	2	bc
	17	br	17	br	4	br
Pays de Bray (76)	4	bc	2	bc	2	bc
Secteur Tourny (27)	7	bsm	3	bsm	2	bsm
Secteur Neubourg (27)	0	bc	0	bc	0	bc
	17	bsm	12	bsm	5	bsm
NOUVELLE-AQUITAINE						
Sud Landes (40)	2	bc	2	bc	0	bc
	4	bsm	4	bsm	0	bsm
	0	br	0	br	0	br
Médoc et Blayais (33)	7	bc	5	bc	0	bc
	0	bsm	0	bsm	0	bsm
	7	br	2	br	0	br
Marais Poitevin, plaine d'Aunis, ZPS de Néré-Bresdon, Nachamps, Antezant-La-Chapelle, Marsais, St Félix, St Mandé-sur-Bredoire, Extension CDA (17)	93	bc	69	bc	54	bc
	30	bsm	25	bsm	21	bsm
	40	br	30	br	12	br
Thouarsais (79)	80	bc	50	bc	39	bc
	29	bsm	3	bsm	3	bsm
	2	br	0	br	0	br
Mellois (79)	61	bc	47	bc	31	bc
	18	bsm	4	bsm	2	bsm
	1	br	1	br	1	br
Niortais (79)	90	bc	78	bc	64	bc
	26	bsm	22	bsm	16	bsm
	16	br	11	br	5	br
ZPS Niort Sud-Est (79)	61	bc	61	bc	43	bc
	9	bsm	9	bsm	7	bsm
	1	br	1	br	0	br
Secteur 4: Vouillé et Neuville (86)	11	bc	8	bc	5	bc
	4	bsm	4	bsm	0	bsm
Vienne (secteurs 1,2 et 3) (86)	57	bc	57	bc	38	bc
	47	bsm	47	bsm	26	bsm
	1	br	0	br	0	br
OCCITANIE						
Aude (11)	37	bc	24	bc	5	bc
	30	bsm	8	bsm	2	bsm
	9	br	4	br	0	br
Hérault (34)	29	bc	29	bc	0	bc
Lozère (48)	18	bc	11	bc	2	bc
	6	bsm	5	bsm	0	bsm
Aveyron (12)	33	bc	25	bc	7	bc
	16	bsm	8	bsm	2	bsm
PAYS DE LA LOIRE						
Sud Mayenne (53)	2	bc	2	bc	1	bc
	5	bsm	2	bsm	1	bsm
Plaine du sud Vendée et Marais Poitevin (85)	95	bc	60	bc	60	bc
	6	bsm	4	bsm	4	bsm
	19	br	7	br	4	br
Maine et Loire (49)	50	bc	48	bc	31	bc
	1	bsm	1	bsm	1	bsm
Plaines de Conlie et Parcé sur Sarthe (72)	10	bc	10	bc	10	bc
TOTAL	1491	bc	1225	bc	793	bc
	839	bsm	606	bsm	284	bsm
	203	br	138	br	40	br
	1	bp	1	bp	0	bp
Total des 3 espèces		2534		1970		1117

				JEUNES				MOBILISATION	
En échec		Avec succès		Total à l'envol		Grâce à intervention		Surveillants	Journées de surveillance
3	bc	1	bc	3	bc	3	bc	6	30
10	br	7	br	15	br	4	br		
2	bc	0	bc	0	bc	0	bc	6	non indiqué
0	bsm	3	bsm	11	bsm	6	bsm	1	
0	bc	0	bc	0	bc	0	bc	15	126
1	bsm	11	bsm	28	bsm	8	bsm		
1	bc	1	bc	3	bc	0	bc	10	non indiqué
2	bsm	2	bsm	6	bsm	0	bsm		
0	br	0	br	0	br	0	br		
1	bc	4	bc	9	bc	0	bc		
0	bsm	0	bsm	0	bsm	0	bsm		
0	br	2	br	2	br	0	br		
29	bc	40	bc	121	bc	86	bc	28	326
8	bsm	17	bsm	68	bsm	22	bsm		
18	br	12	br	30	br	8	br		
22	bc	28	bc	94	bc	94	bc	9	non indiqué
1	bsm	2	bsm	10	bsm	10	bsm		
0	br	0	br	0	br	0	br		
23	bc	24	bc	64	bc	61	bc	11	40
3	bsm	1	bsm	4	bsm	0	bsm		
0	br	1	br	4	0br	4	br		
29	bc	49	bc	157	bc	149	bc	10	non indiqué
8	bsm	14	bsm	45	bsm	39	bsm		
9	br	2	br	5	br	5	br		
31	bc	30	bc	87	bc	67	bc	4	80
5	bsm	4	bsm	10	bsm	6	bsm		
1	br	0	br	0	br	0	br		
5	bc	3	bc	11	bc	11	bc	15	45
4	bsm	0	bsm	0	bsm	0	bsm		
13	bc	44	bc	138	bc	126	bc	7	299
18	bsm	29	bsm	85	bsm	47	bsm		
0	br	0	br	0	br	0	br		
5	bc	19	bc	38	bc	14	bc	7	36
1	bsm	7	bsm	15	bsm	6	bsm		
2	br	2	br	4	br	0	br		
4	bc	25	bc	57	bc	0	bc	2	25
4	bc	7	bc	18	bc	5	bc	10	68
2	bsm	3	bsm	12	bsm	0	bsm		
8	bc	17	bc	50	bc	11	bc	10	130
2	bsm	6	bsm	21	bsm	9	bsm		
0	bc	2	bc	7	bc	3	bc	6	10
0	bsm	2	bsm	4	bsm	0	bsm		
12	bc	48	bc	147	bc	114	bc	2	280
1	bsm	3	bsm	8	bsm	6	bsm		
2	br	5	br	10	br	5	br		
26	bc	22	bc	60	bc	54	bc	7	136
0	bsm	1	bsm	3	bsm	3	bsm		
2	bc	8	bc	24	bc	19	bc	8	74
436	bc	789	bc	2414	bc	1705	bc	492	5080
261	bsm	345	bsm	1114	bsm	513	bsm		
64	br	74	br	172	br	52	br		
0	bp	1	bp	4	bp	0	bp		
761		1209		3704		2270			

Évolution et résultats de la mobilisation en faveur des busards (1998-2020)

20



Mobilisation (1998-2020)		
Année	Nombre de surveillants	Nombre de journées de surveillance
1998	390	3489
1999	372	2775
2000	316	2951
2001	274	2469
2002	364	2878
2003	373	2550
2004	343	3221
2005	354	2480
2006	334	3889
2007	429	5310
2008	526	6657
2009	450	5428
2010	476	5172
2011	540	5061
2012	543	4040
2013	540	3717
2014	604	4480
2015	568	4418
2016	564	5380
2017	505	4173
2018	511	4285
2019	586	4843
2020	492	5080

© Alain Balthazard

Réseau national de sauvegarde des busards

Circus'laire est réalisée et éditée par la LPO :

26 bd Jourdan, parc Montsouris, 75014 Paris - Mail : rapaces@lpo.fr

Conception et réalisation : Philippe Pilard

Maquette et composition : Emmanuel Caillet - La Tomate Bleue

ISSN : 2266-2057 - LPO © 2022